

CONSIGNES DE SECURITE CONCERNANT L'UTILISATION DU BROEUR POUR LES COLLECTIVITES

- **Port des équipements de protection individuels obligatoire : visière, casque anti-bruit, gants et chaussures de sécurité non fournis.**
- L'opérateur doit avoir reçu la formation sécurité adéquate.
- Installer la machine sur un terrain plat et stable.
- Alimenter la machine par le côté pour éviter les projections éventuelles.
- **Ne jamais pousser les branches dans la goulotte d'alimentation avec les bras ou les jambes.**
- Lâcher les branches dès qu'elles s'engagent dans le système d'amenage de la trémie.
- Excepté l'opérateur, ne pas laisser s'approcher des tierces personnes lors du fonctionnement de la machine. Eloignez enfants et animaux de la zone de travail.

- **Ne broyer que des végétaux d'un diamètre de 12 cm maximum, pas de pierre ni de métal.**
- Mettre l'interrupteur en position « arrêt », si la machine n'est pas utilisée.
- Toute intervention dans la trémie d'alimentation se fera moteur à l'arrêt (interrupteur sur « arrêt »)
- Ne pas altérer les dispositifs de sécurité
- Ne jamais faire fonctionner la machine à l'intérieur d'un bâtiment ou d'un espace confiné.
- L'arrêt d'urgence est obtenu en appuyant sur l'un des deux boutons situé sur chaque coté de la trémie (tourner ¼ tour sur les boutons pour réarmement) ou (tourner les boutons d'1/4 de tour pour le réarmement de la machine)
- Un système no-stress automatique arrête le système d'amenage et le réenclenche en fonction de la vitesse de rotation du rotor
- Aux abords de la zone de travail, poser des panneaux d'avertissement et d'interdiction, conformes aux réglementations d'hygiène et de sécurité du travail, indiquant une zone de travail dangereuse avec accès interdit au personnel non autorisé.
- En cas de travail sur la voie publique, vérifier la conformité des panneaux d'avertissement au Code de la route en vigueur.

CONSIGNES D'UTILISATION DU BROEUR POUR LES COLLECTIVITES

- Respecter les limites de vitesse imposées lors du remorquage du broyeur, ralentir à l'approche d'un dos-d'âne
- Mettre le broyeur en configuration travail, en levant le levier de parcage sur le timon à l'avant de la remorque, positionner la goulotte d'évacuation.
- MISE EN MARCHÉ DE LA MACHINE :
- Vérifier que les boutons d'arrêt d'urgence ne sont pas enclenchés.
- S'assurer qu'aucun corps étranger ne se trouve dans la trémie d'alimentation
- Démarrer le moteur, après extinction du voyant de pré chauffe
- Basculer la poignée située sous le moteur de la trémie en position broyage
- Mettre le moteur au régime en poussant la poignée d'accélération au maximum (vitesse du rotor 2000 tr/min) ou laisser le moteur en régime bas pour utiliser l'auto régulation
- Actionner la barre de commande en position « marche avant »

ARRÊT DE LA MACHINE :

- Mettre la barre de commande en position « arrêt »
- Basculer la poignée position « courroies détendues »
 - Arrêter le moteur
 - Attendre l'arrêt complet du rotor avant de commencer toute autre opération
- Restituer la machine avec le plein de gas-oil fait



Pour le transport, le broyeur doit être arrêté ou en position « arrêt »

S'assurer régulièrement du bon fonctionnement des feux de signalisation et de l'état des pneumatiques.

Pour plus d'informations, se reporter à la documentation générale détaillée jointe au broyeur.

La collectivité décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes de sécurité (voir notice jointe au broyeur) et du code de la route